

Représentant de proximité : s'approprier son mandat au sein de l'entreprise

Appréhender ses moyens et ses missions

Code
600793

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
350 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Représentants de proximité en poste ou en devenir

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Formation animée par un expert en relations sociales

Partages de pratiques

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés

Objectifs pédagogiques

- Lister les missions du représentant de proximité
- Identifier les moyens dont disposent les représentants de proximité pour exercer leur mandat
- Choisir les canaux de communication avec le CSE, la direction et les salariés

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Représentants de proximité : état des lieux

- Focus sur l'évolution des représentants de proximité
- Les représentants de proximité en chiffres
- Aborder le rôle du représentant de proximité comme une opportunité
- Le représentant de proximité est-il un véritable représentant du personnel ?
- Benchmark des accords de mise en place : point sur les retours d'expérience (échecs et réussites)

Relations des représentants de proximité avec le CSE et la CSSCT

- Acteur local en matière de réclamations
- Focus sur la commission des réclamations individuelles et collectives
- S'approprier les notions en matière de SSCT
- Notions relatives au budget et aux œuvres sociales
- Acteur de proximité en matière de dialogue social (réclamations)
- Acteur de proximité en matière de SSCT (enquêtes, visites, document unique)
- Un rôle peut-il lui être conféré en matière d'environnement ?
- Liens avec les intervenants extérieurs (médecin du travail...)
- Cas pratique : vers quelle partie prenante se tourner selon la situation présentée ?

Les modalités d'exercice du représentant de proximité

sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Qui est le représentant de proximité ?
- Identifier les modalités de désignation
- Quid de sa protection ?
- Quels sont les moyens dont dispose le représentant de proximité (temps d'exercice, local, communication) ?
- Les réunions avec l'employeur
- La communication avec le CSE
- La communication avec les salariés

Comment se faire connaître et promouvoir ses actions ?

- Communiquer avec les salariés
- S'approprier les notions d'écoute active
- Identifier la posture adéquate pour assurer ses missions
- Comment promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail dans le périmètre d'exercice de ses attributions ?
- Mise en situation : comment porter les réclamations auprès de l'employeur ?

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 25 Sep. 2026
- 3 Déc. 2026

A DISTANCE

- 25 Sep. 2026
- 3 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 25 Sep. 2026
- 3 Déc. 2026

BORDEAUX

- 25 Sep. 2026
- 3 Déc. 2026

CHAMBERY

- 25 Sep. 2026
- 3 Déc. 2026

GRENOBLE

- 25 Sep. 2026
- 3 Déc. 2026

LILLE

- 25 Sep. 2026
- 3 Déc. 2026

LYON

- 25 Sep. 2026
- 3 Déc. 2026

MARSEILLE

- 25 Sep. 2026
- 3 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 25 Sep. 2026
- 3 Déc. 2026

NANTES

- 25 Sep. 2026
- 3 Déc. 2026

NICE

- 25 Sep. 2026
- 3 Déc. 2026

NIORT

- 25 Sep. 2026
- 3 Déc. 2026

PAU

- 25 Sep. 2026
- 3 Déc. 2026

RENNES

- 25 Sep. 2026
- 3 Déc. 2026

ROUEN

- 25 Sep. 2026
- 3 Déc. 2026

STRASBOURG

- 25 Sep. 2026
- 3 Déc. 2026

TOULOUSE

- 25 Sep. 2026
- 3 Déc. 2026

TOURS

- 25 Sep. 2026
- 3 Déc. 2026